

# C'PAGES

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

## VIE MUNICIPALE

La concertation  
au programme  
du PLU  
P.5

## SCOLAIRE

Les infos  
de la  
rentrée  
P.8 & 9

## TRAVAUX

Le centre bourg de  
Saint-Saturnin-sur-Loire  
se transforme  
P.13

## RENCONTRE

Avec Jean-Claude Rétif,  
peintre  
aux Alleuds  
P.20

[www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)



N°8

Octobre  
2019

**PATRIMOINE LOCAL**

**VOYAGE AU CŒUR**

**DE LA BOULE DE FORT**

◆  
Les Alleuds / Brissac-Quincé / Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance  
Chemellier / Coutures / Luigné / Saint-Rémy-la-Varenne  
Saint-Saturnin-sur-Loire / Saulgé-l'Hôpital / Vauchrézien  
◆





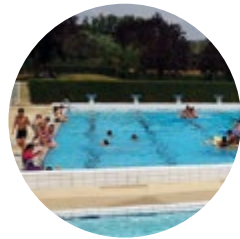
**4-7**

VIE MUNICIPALE  
& LOCALE



**8-10**

SCOLAIRE  
JEUNESSE



**11**

VIE SPORTIVE



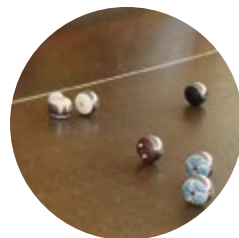
**12-13**

GESTION TECHNIQUE  
DU TERRITOIRE



**14-15**

LIEN SOCIAL



**16-21**

MAGAZINE, DÉCOU-  
VERTE, PORTRAIT



**22-23**

CULTURE



**24-25**

VIE ASSOCIATIVE



**26-32**

RAYONNEMENT  
DU TERRITOIRE

Retrouvez nous sur : [www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr) et sur les réseaux

#brissacloireaubance



@brissacloireaub



brissacloireaubance



@brissacloireaubance

## SYLVIE SOURISSEAU

Maire de Brissac Loire Aubance

L'avenir de Brissac Loire Aubance est au cœur de la concertation lancée par le cabinet Urba Ouest Conseil, cabinet que nous avons choisi pour nous accompagner pour le Plan Local d'Urbanisme.

Vous trouverez dans votre C'Pages, les différentes étapes dont l'aboutissement devrait se situer au printemps 2022.

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent suivre et participer à sa conception (voir l'article qui y est consacré page 5). Ce document d'aménagement est essentiel pour le devenir de notre commune. Toutefois, il n'est pas suffisant pour tout appréhender et tout régler.

Le « bien vivre ensemble » appartient à chacun de nous ! Individuellement nous pouvons agir pour le collectif ! Il ne suffit souvent, que, de changer ses habitudes, respecter les règles (code de la route, stationnement, dépôts sauvages, propreté...) Malheureusement, on attend toujours tout des élus, comme si ceux-ci pouvaient se substituer au bon sens, au respect de l'autre, aux maîtres dont les animaux salissent nos trottoirs ou errent dans la commune...

Nous sommes souvent malmenés en direct, par téléphone, courrier, voire sur les réseaux sociaux... Qu'il est dommage de nous rendre responsable de tous les maux, sans vérifier la véracité des propos colportés ! Et si le vivre en société était l'affaire de tous !

Les citoyens veulent pouvoir s'exprimer et nous sommes preneurs de ces échanges. C'est pourquoi nous avons créé les cafés rencontres, moments privilégiés pour échanger avec vous. Après Les Alleuds début octobre, nous vous proposons de nouvelles dates à Brissac-Quincé et à Saulgé l'Hôpital.

C'est aussi pour vous, au



fil des pages de votre journal, l'occasion de découvrir ou redécouvrir à travers la nouvelle rubrique intitulée « le portrait » un personnage local, ou encore du patrimoine peut-être ignoré, dolmens et menhirs, et de vous plonger au cœur de nos neuf cercles de boules de fort.

Des invitations multiples vous sont aussi proposées, n'hésitez pas à les inscrire sur votre agenda afin de ne pas manquer ces événements, pour petits et grands, qui promettent de nous divertir et de nous enchanter. La mairie de Brissac Loire Aubance en association avec le CELLA, Club d'Entreprises Loire Lyon Aubance, et les JSP, Jeunes Sapeurs-Pompiers, vous promet une fin d'année pleine d'étincelles, de lumières et d'émerveillements. Votre participation est essentielle pour nous !

**” Quelle chose merveilleuse serait la société des Hommes si chacun mettait de son bois au feu au lieu de pleurer sur des cendres ”**

Belle fin d'année à vous et rendez-vous aux vœux de la municipalité le vendredi 10 janvier 2020, salle du Tertre à Brissac-Quincé.

Alain



## ZONE BLEUE

La commune compte plusieurs zones bleues sur le territoire, notamment place Clémenceau, place du Tertre dans le centre ville de Brissac Quincé et place de l'église à Saint-Saturnin-sur-Loire. Pour ces emplacements, la durée de stationnement est limitée à 1h30 à Brissac-Quincé et 2h à Saint-Saturnin-sur-Loire, via un disque de contrôle posé derrière le pare brise.

Malgré la présence de panneaux et la signalisation au sol, cette réglementation n'est régulièrement pas respectée par les usagers ou riverains. L'Agent de Surveillance de la Voie Publique va régulièrement contrôler ces secteurs pour verbaliser les automobilistes contrevenants.



La zone bleue doit être respectée par les automobilistes.

## BRÛLAGE

Le brûlage des végétaux en plein air est en général interdit, il obéit à une réglementation préfectorale. Pour les particuliers, hors zone urbaine, une dérogation est admise pour brûler des végétaux secs en décembre, janvier et février de 11h à 15h30 et de 10h à 16h30 pour les autres mois, hors période de risque d'incendie. La réglementation détaillée est consultable sur le site de la commune, rubrique cadre de vie, environnement.

## VIE DE CHIENS !

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. Sous peine d'amende, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur la voie publique ainsi que dans les espaces verts publics. L'accès des aires de jeux et bacs à sable est interdit aux animaux.

## JUSQU'À 1500 € D'AMENDE POUR LES DÉPÔTS SAUVAGES



A l'avenir ce type de dépôt sera systématiquement verbalisé.

Régulièrement, il est constaté des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants sur le territoire du SMITOM, et, plus particulièrement au pied des points d'apports volontaires. Ces incivilités sont prises en charge par les services des communes. Ce sont donc les finances publiques de chacun qui sont mises à contribution. Désormais, des recherches sont menées systématiquement pour retrouver les propriétaires de ces débris, et, dès la fin du mois d'octobre des procédures vont être engagées pour tous les contrevenants identifiés qui risquent des amendes de 450€ à 1500 €. Notez que les recherches menées cet été sur différents dépôts sauvages ont par exemple permis de retrouver 75% des contrevenants.

### Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Tout objet déposé sur les trottoirs en dehors des dates de collectes prévues par le syndicat est considéré comme un dépôt sauvage. Au même titre pour les personnes qui laissent leurs bacs ou sacs de déchets en dehors des dates de collectes. Les dépôts sauvages sont interdits par la loi depuis juillet 1975 et posent des problèmes de nuisances olfactives, de dangers sanitaires, de pollution visuelle, et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique. A noter aussi que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage.

### Pour rappel, des solutions existent pour chaque déchet :

Ordures ménagères et emballages recyclables dans les bacs marron ou jaune ou en colonne d'apport volontaire (accessible avec le badge SMITOM - 18 passages autorisés par an pour les ordures ménagères et 18 pour les emballages sans surcoût), encombrants et déchets spécifiques en déchèterie (accessible avec le badge SMITOM). Pour un cadre de vie de qualité, respectons tous notre environnement.

Toutes les infos sur : <http://www.smitom-sudsaumurois.com>

## LA CONCERTATION AU PROGRAMME DU PLU



Concilier patrimoine urbain, développement économique local, patrimoine historique, et surfaces agricoles, voilà tout l'enjeu du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La commune a souhaité mettre en révision l'ensemble des documents d'urbanisme des 10 communes déléguées pour ne former qu'un seul Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de Brissac Loire Aubance. Ainsi, la commune a délibéré sur la prescription de ce PLU en septembre 2018, en déterminant les modalités de la concertation et les objectifs poursuivis.

Suite à cette décision, la procédure de consultation a permis de retenir le cabinet Urba Ouest Conseil qui a établi l'échéancier avec un objectif au 1<sup>er</sup> semestre 2020 de franchir la première étape importante d'un PLU avec la validation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Depuis, le cabinet Urba Ouest a planché sur la partie diagnostic du territoire afin de présenter ses premiers résultats courant octobre à la commission PLU.

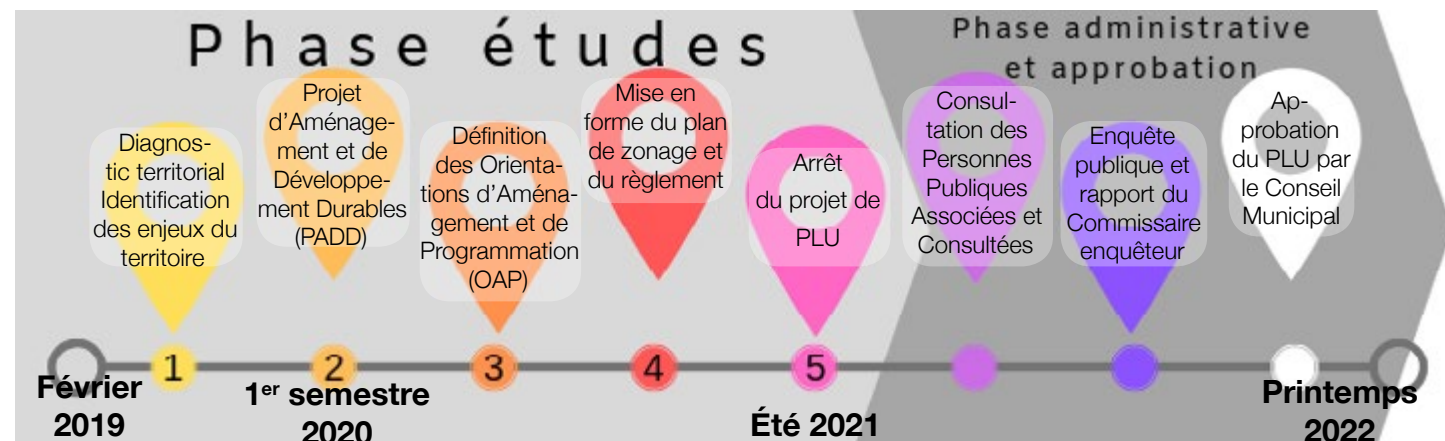
Le printemps et l'été ont été consacrés aux entretiens individuels des exploitants agricoles et aux investigations terrain des différents bureaux d'études intervenant dans le cadre de l'établissement du PLU (urbanistes, environnementalistes, architectes). Ces travaux permettent notamment la mise en forme d'un état des lieux du territoire et de faire ressortir les enjeux, mais aussi d'amorcer des pistes de réflexion pour le développement et l'aménagement à venir. Le document sera présenté en session de travail du-

rant la première quinzaine d'octobre. Ce dernier sera consultable dans les semaines qui suivront dans toutes les mairies déléguées et sur le site internet de la commune.

Le PLU étant un document concerté, tout est mis en œuvre pour que la population puisse suivre et participer à sa conception. Rappelons notamment :

- que les documents produits seront consultables au fur et à mesure de l'état d'avancement de la procédure et que des registres d'observations sont ouverts dans les mairies,
- que des réunions publiques vont être organisées aux moments clés,
- qu'une information régulière sur l'avancement du PLU sera fournie dans ce magazine municipal.

## LES ÉTAPES DU PLU





## LA VÉGÉTALISATION DE SIX CIMETIÈRES AU PROGRAMME

Comme pour le cimetière de Charcé-Saint-Ellier, les élus ont décidé d'enherber six autres cimetières dès cet automne. Une solution alternative conforme à l'engagement pris par la commune dans le cadre du «Zéro phyto» et de la préservation de la qualité de l'eau. Une fois enherbées, les allées du cimetière peuvent être entretenues par plusieurs tontes dans l'année, permettant de garder des coûts de main-d'œuvre acceptables en comparaison du désherbage manuel, très coûteux en temps, pour des résultats souvent aléatoires du fait des repousses d'herbes. Outre les facilités d'entretien, la réintégration d'espaces verts paysagers dans les cimetières permet de créer une ambiance calme et sereine, propre au recueillement.



Le cimetière de Coutures fait partie de ceux qui vont être enherbés prochainement.

Les six cimetières concernés par cette démarche sont ceux de : Coutures, Saulgé L'Hôpital, Vauchrézien, Saint-Rémy-la-Varenne, Chemellier et Brissac-Quincé. En partenariat avec le syndicat Layon Aubance Louets, ces cimetières ont été retenus car leur enherbement ne nécessite pas de travaux de trop grande ampleur avant la mise en place des végétaux, en majorité des fétuques. La démarche se poursuivra dans les autres cimetières de la commune à compter de 2020.

## DES ANIMATIONS POUR COMPRENDRE LA DÉMARCHE



Le cimetière de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance a déjà fait l'objet d'une végétalisation.

Plusieurs animations sont organisées par le Syndicat Layon Aubance Louets pour expliquer l'enjeu de la démarche Zéro Phyto et l'intérêt de la végétalisation des cimetières. Un stand a accueilli le public lors du «Troc'Plantes» organisé aux Al-leuds. Les deux autres animations auront lieu lors des Hortomnales de Saint-Rémy-la-Varenne, le 26 octobre de 13h30 à 17h, et le 31 octobre au cimetière de Brissac-Quincé à partir de 14h. Lors de cette après-midi, des plantations de thym seront proposées aux visiteurs pour habiller l'espace entre les tombes par cette plante décorative qui nécessite peu d'entretien et limite la pousse de variétés indésirables.

## ENTRETIEN DES PIEDS DE MURS : MERCI !

Avec l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics, la végétation a tendance à reprendre ses droits et peut s'installer en bordure des trottoirs. De nombreux habitants, soucieux de l'image de la ville, se sont retroussés les manches cet été pour entretenir les pieds de murs et les trottoirs au droit de leur habitation. Un grand merci à eux pour leur citoyenneté qui aide à valoriser leur habitat en même temps que la commune. Et pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait avant l'automne : il n'est jamais trop tard pour bien faire !

## NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES

Vous êtes une nouvelle entreprise et vous vous installez à Brissac Loire Aubance, vous souhaitez rencontrer un élu ou apparaître dans cette rubrique, envoyez-nous un mail à : [entreprises@brissacloireaubance.fr](mailto:entreprises@brissacloireaubance.fr)

### BRISSAC-QUINCÉ



#### LE BRISSAC "QUOI"

Bar - brasserie  
7 Ter place G. Clemenceau  
02 41 66 83 16  
<https://le-brissacquoi.business.site/>



#### KID ET LOC

Location de matériel pour enfants :  
Puériculture, jeux géants, Montessori  
16 rue de la Valière  
06 87 92 42 08  
[www.kidetloc.com](http://www.kidetloc.com)



#### DOMAINE DES PAONS

Pension animaux et NAC  
Lieu dit le Hillier  
06 49 02 05 01  
[www.facebook.com/Domaine-des-paons-281419809232891/](http://www.facebook.com/Domaine-des-paons-281419809232891/)

### SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE



#### TOUTE LA MAISON EN PARLE

Boutique décoration - cadeaux  
Nouveau : prêt-à-porter féminin et accessoires  
2 rue de la Loire - 06 81 74 58 29  
[www.toutelamaisonenparle-shop.fr](http://www.toutelamaisonenparle-shop.fr)

### VAUCHRÉTIEN



#### LE SOPH'T

Bar - restaurant  
2d rue des Puits  
02 41 44 80 24  
<https://www.facebook.com/Le-Soph't-441750049979851/>

### COUTURES



#### PIXEL'V

Communication web & print  
6, chemin du Dolmen  
Forges  
06 25 70 82 96  
[www.pixelv.fr](http://www.pixelv.fr)

## LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Le 14 septembre, les élus avaient rendez-vous pour un café citoyen dans le centre bourg de Vauchrézien. L'occasion pour certains de découvrir le «Soph't», nouveau bar restaurant qui a ouvert quelques semaines auparavant dans le centre bourg. Lors de ces échanges qui ont eu lieu sous un soleil généreux en terrasse, Sylvie Sourisseau et les différents maires délégués présents ont répondu aux questions des habitants sur des thématiques très variées comme : le fonctionnement des salles, les finances communales, les enjeux de la commune nouvelle, l'appropriation et le sentiment d'appartenance à cette nouvelle commune... Des contacts ont été pris pour apporter des réponses aux questions restées en suspens.



Cette rencontre a été l'occasion pour les élus de profiter de la nouvelle terrasse du bar brasserie qui a ouvert cet été à Vauchrézien.

### PROCHAINS CAFÉS CITOYENS

**Mercredi 13 novembre** à 18h30, salle des Mariages de la Mairie de Brissac Quincé. **Samedi 7 décembre**, de 10h à midi au nouveau restaurant de Saulgé l'Hôpital.



## RÉCOMPENSES TOUS AZIMUTS POUR LES ÉCOLES

L'école François-Guilbault a remporté le concours « montrer l'histoire » en juin dernier avec la réalisation d'un film « Nos héros des deux guerres ». Mais ce n'est pas la seule école à s'être illustrée...



Les enfants de Vauchrézien ont été reçus en Mairie.



Les élèves de l'école de Saint-Saturnin entourés de leur enseignant et des élus lors de la remise des récompenses à Angers en juin dernier.

La classe de Frédéric Maillard de l'école François-Guilbault, à Saint-Saturnin-sur-Loire a remporté le 1<sup>er</sup> prix du concours « Montrer l'histoire » organisé par les archives départementales avec leur film : « Nos héros des deux guerres ». Les élèves et leur enseignant ont été récompensés lors d'une cérémonie officielle, le 12 juin, au Château d'Angers.

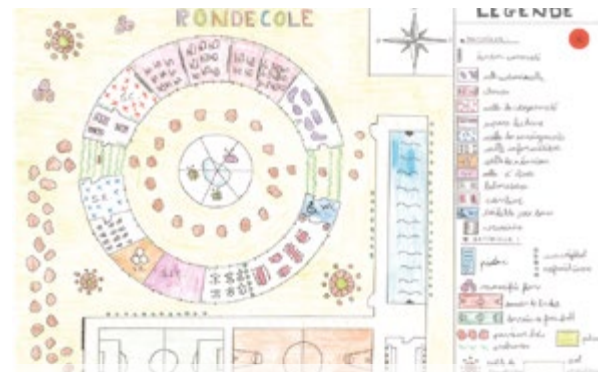
Les 26 élèves de CM1 et CM2 ont imaginé une porte temporelle capable de les faire voyager dans le passé. Ils se sont filmés en train de poser la main sur

le monument aux Morts de leur commune pour ouvrir ce passage imaginaire. Dans leur vidéo intitulée « Carnets de voyage temporel », ils se sont arrêtés sur deux dates de l'histoire, 1919 et 1943.

A noter que les élèves de 3<sup>e</sup> du collège Saint-Vincent de Brissac-Quincé et leur enseignant : Olivier Pégis, ont reçu le prix citoyenneté pour « L'itinéraire d'un poilu ». Les enfants de l'école de Vauchrézien ont aussi été récompensés dans ce concours d'histoire et ont reçu leur prix en Mairie quelques jours plus tard des mains de Sylvie Sourisseau.

## L'ÉCOLE DE CHEMELLIER SE DISTINGUE AU CONCOURS CARTO

980 élèves ont participé au Concours de Cartographie Imaginaire cette année ! Pour participer à ce concours, les élèves devaient réaliser une carte représentant leur collège ou leur école idéale. Ce concours a pour objectif de sensibiliser les élèves de CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> à la tâche cartographique en leur permettant de se familiariser au langage cartographique et à la réalisation de cartes. Il permet également de développer leur imagination. 268 élèves de CM1-CM2 ont ainsi travaillé sur leur école idéale et 50 d'entre eux ont été récompensés dans la catégorie « école ». 13 élèves de l'école Calixte Baudin de Chemellier sont parmi ces 50 premiers et 6 élèves figurent même parmi les 10 meilleurs. Le podium est lui aussi « trusté » par 3 élèves de l'école : Baptiste Jousselein est 1<sup>er</sup>, Jade Dodier est 2<sup>e</sup> et Yseult Noyers est 3<sup>e</sup>.



La cartographie gagnante de Baptiste Jousselein.

## L'ÉCOLE JAN ROLLAND DE COUTURES PRIMÉE AU DÉFI LECTURE

115 classes d'écoles publiques du Département ont participé au Défi lecture. L'enjeu de ce défi est de motiver les enfants à la lecture, mais surtout de les inciter à bien comprendre ce qu'ils lisent. Les classes participantes ont plusieurs livres à lire et doivent répondre à un certain nombre de questions (selon les niveaux). Les élèves ont lu tous les

livres, et ont débattu pour rechercher coopérativement les réponses aux questions posées sur les différents ouvrages. Pour le défi réservé aux classes de maternelles, l'école Jan Rolland s'est distinguée puisque la classe d'Héloïse Jean se classe 3<sup>e</sup> et celle de Marie Barotte termine 4<sup>e</sup> de ce défi ou participait 15 classes. Bravo !

## LES CONTACTS DES ÉCOLES POUR 2019/2020

École	Directeur	@	)
« LES JARDINS » BRISSAC-QUINCÉ	Maternelle : Patricia SECHER	ce.0490930v@ac-nantes.fr	02 41 54 82 64
	Élémentaire : Laurence FOURNET-GÉNON	ce.0491657k@ac-nantes.fr	02 41 91 22 69
« CALIXTE BAUDIN » CHEMELLIER	Cécile PAPIN	ce.0490732e@ac-nantes.fr	02 41 45 53 27
JAN ROLLAND » Maternelle - COUTURES	Héloïse JEAN	ce.0490529j@ac-nantes.fr	02 41 57 90 26
LES ALLEUDS	Pascale CESBRON	ce.0490306s@ac-nantes.fr	02 41 45 58 63
LUIGNE	Nathalie LANCIEN	ce.0490655w@ac-nantes.fr	02 41 45 56 81
« LA CAPUCINE » SAULGE L'HOPITAL	Delphine GLISIERE	ce.0490656x@ac-nantes.fr	02 41 66 03 81
« FRANCOIS GUILBAULT » ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	Frédéric MAILLARD	ce.0490299j@ac-nantes.fr	02 41 91 98 09
ÉCOLE SIMONE VEIL SAINT-RÉMY-LA-VARENNE	Agnès GUIRONNET	ce.0491729n@ac-nantes.fr	02 41 57 38 25
« EMILE JOULAIN » VAUCHRÉTIEN	Audrey FERTIN	ce.0491048y@ac-nantes.fr	02 41 54 28 69
ÉCOLE PRIVÉE SAINT-VINCENT BRISSAC-QUINCÉ	Arnaud POISSON	contact.ecole.saintvincent@gmail.com	02 41 54 81 65
ÉCOLE PRIVÉE SAINT-AUBIN SAINT-RÉMY-LA-VARENNE	Laetitia BOIVIN	stremylavarenne.staubin@ec49.fr	02 41 57 32 31
ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	Marie GRIMAULT	stsaturnin.notredame@ec49.fr	02 41 54 60 93

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSES ET DU NOMBRE D'ÉLÈVES

Écoles publiques de Brissac Loire Aubance

Écoles privées de Brissac Loire Aubance



## UNE JOURNÉE DE COHÉSION POUR L'ÉCOLE DES JARDINS

Tous les élèves de l'école élémentaire des Jardins de Brissac Quincé, du CP au CM2, ont participé à une journée de Cohésion à Mûrs-Erigné, au Centre Bouëssé-La Garenne le vendredi 20 septembre. Lors de cette journée, les enfants ont pu s'entraider et partager des valeurs citoyennes : respect des règles, entraide, autonomie...

Tous ont pu bénéficier d'une activité de découverte autour de l'arbre animée par Aline, animatrice de l'association Cap Loire Environnement. Puis, en fonction de leur groupe, les élèves ont pu s'initier au jeu des gendarmes et des voleurs, à l'escrime, au Poull-ball, au kinball, au roller, au skimboard, à l'escalade ou à l'escal'arbre. Une journée bien remplie qui laissera de bons souvenirs en ce début d'année !



Une initiation au «kinball» était au programme de cette journée.



## ENJEU, EN ROUTE VERS UN CENTRE SOCIOCULTUREL...

L'association Enjeu fait partie des différents partenaires de la commune. Dans le dispositif social, Enjeu joue un rôle important notamment dans le domaine de l'animation jeunesse. EnJeu, association d'animations enfance, jeunesse et adultes/familles à Brissac Loire Aubance, a déposé, cet été, une demande d'agrément « centre social » à la Caisse d'Allocations Familiales qui devrait être validée en novembre 2019. Au 1<sup>er</sup> semestre 2019, des habitants, des élus, des membres d'associations ont construit le futur projet 2019-2023.

### Qu'est-ce qu'un centre socioculturel ?

Un lieu d'accueil et d'écoute : où tous les habitants, quelque soit leur âge, peuvent exprimer leurs envies, leurs attentes, leurs besoins...

Un espace ressources : qui permet d'agir pour faire vivre son village, son quartier et transformer les idées en actions concrètes.

Une équipe (professionnelle et bénévole) qui œuvre pour :

- créer du lien entre les familles et au sein de la famille,
- favoriser le lien social et la rencontre entre habitants,
- accueillir et se rendre accessible aux habitants,
- l'épanouissement de chacun et l'échange de savoirs.

### Que proposera le centre socioculturel EnJeu ?

Un soutien aux habitants dans la réalisation de leurs idées mais aussi des ressources au profit des initiatives d'habi-

tants. Exemples d'envies déjà réalisées par des collectifs d'habitants : Carnaval des habitants, Gratiféria « la fête du gratuit », Séjour à Barcelone, Ateliers d'échanges de savoirs, Journée dans un grand parc d'attractions...

### Des activités et animations pour tous

Accueil de loisirs Marmoville, Espace Jeunes Brissac-Quincé et Vauchrézien, séjours d'hiver et d'été, Marmosport, ateliers d'échanges de savoirs, sorties intergénérationnelles, événements festifs.

### Des animations et un soutien aux familles

Animations parents/enfants, soirées débats, café Parents, réseau babysitting, festival Show les Marmots.

### Comment agir ?

Vous êtes un habitant de Brissac Loire Aubance et vous avez une idée pour : animer votre lieu de vie, provoquer des rencontres, améliorer votre quotidien (entraide, échanges de services...). Le centre socioculturel est un lieu où vos idées peuvent être concrétisées collectivement, grâce à des ressources humaines, matérielles, logistiques, financières, du moment que votre idée fédère et devienne partagée par d'autres.

Contact : Association EnJeu 2 bis rue Désiré Gayet Brissac-Quincé - [info@associationenjeu.fr](mailto:info@associationenjeu.fr)

Tel : 02.41.79.24.86



Enjeu apportera un soutien aux habitants dans leur projet.

## POURQUOI UNE DÉROGATION SCOLAIRE ?

L'obtention d'une dérogation scolaire répond à des cas bien précis. La commune est dans l'obligation de recevoir les enfants (à partir de 3 ans dans l'année civile) résidant sur son territoire. La règle est que toute inscription doit être effectuée sur l'école du secteur géographique de résidence principale de la famille. Toutefois, pour des motifs spécifiques, une famille peut demander une dérogation pour que son enfant fréquente une autre école que celle de son secteur ou de sa commune de résidence. Les dérogations ne sont accordées qu'à titre exceptionnel. Pour étudier ces demandes, la commune dispose d'une « commission dérogation » constituée d'un représentant élu de chaque commune déléguée. L'avis donné est ensuite soumis à la décision du maire. En cas de dérogation scolaire, il y a un accord entre communes, se traduisant par le versement de la participation de la com-

mune de résidence aux frais de scolarisation, conformément à la loi.

Les motifs recevables pour une demande de dérogation scolaire :

- Obligations médicales : école proche d'un lieu médicalisé ou proche d'un membre de la famille prodiguant quotidiennement des soins à l'enfant (fournir attestation médicale)
- Quand les 2 parents travaillent : absence de services périscolaires (restauration scolaire et/ ou accueil périscolaire) sur la commune de résidence,
- Regroupement des frères et sœurs dans un même établissement, et dans le même temps,
- Orientation vers une classe spécialisée (justificatif de l'orientation par l'organisme compétent),
- Autres cas pour lesquels il paraîtrait légitime à la commission d'émettre une proposition.

## SAISON ESTIVALE : LES BONS CHIFFRES DE LA PISCINE

La bonne fréquentation de la piscine du Marin cet été le confirme : l'ouverture de la piscine était attendue.

La saison estivale de la piscine du Marin en chiffres :

# 7938 entrées

# 55 jours d'ouverture entre le 29 juin et le 1<sup>er</sup> septembre

# 2 soirées nocturnes qui ont réuni au total 102 baigneurs

# 9 mercredis après-midi thématiques jeux avec tapis, et matériel ludique

# Journée record le 23 juillet avec 381 entrées

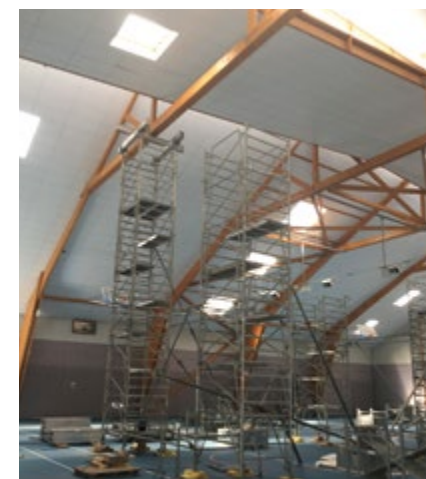


## L'AVENIR DES SALLES DE SPORT EN QUESTION

La salle de l'Evière à Saint-Saturnin-sur-Loire est un équipement voué à intégrer le giron des équipements communaux. Elle est pour le moment encore gérée par la communauté de communes. La salle de l'Evière est fermée depuis juillet 2018 en raison d'un affaissement de la charpente bois. Elle a été mise en sécurité depuis sa fermeture, et un diagnostic a été établi montrant que la structure peut être réparée. A ce jour, le coût de ces travaux n'est pas connu. Quand la salle aura été remise en état et sera de nouveau opérationnelle, elle intégrera le patrimoine des équipements communaux.

La salle des sports de Saint-Rémy-la-Varenne appartient à la Commune de Brissac Loire Aubance mais présente des défauts au niveau du revêtement sportif, défauts qui se sont aggravés tout récemment, en même temps que l'apparition de fissures sur les murs.

Pour ces deux équipements, la remise en état sera prise en charge, tant sur le plan technique que financier, par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance qui avait auparavant la compétence liée à ces deux salles.



La salle de l'Evière, toujours fermée actuellement, va pouvoir être réparée.

## LE NOUVEAU GUIDE DES ASSOCIATIONS EST DISPONIBLE



Le nouveau guide des associations de Brissac Loire Aubance est sorti au début de l'été. Le guide édité par la Commune est disponible en consultation et téléchargement en ligne sur le site de Brissac Loire Aubance (rubrique vie associative) et au format papier gratuitement dans toutes les mairies déléguées. Il regroupe les coordonnées de toutes les associations, qu'elles soient à vocation sportive, sociale, culturelle, de loisirs, scolaires. Les clubs des aînés, associations d'anciens combattants, les sociétés de boule de fort, les associations autour de l'environnement y sont également répertoriées. Bonne lecture.



## LA CONSTRUCTION DU CRÉMATORIUM EST LANCÉE

Après un long périple administratif, le projet de construction d'un crématorium a obtenu le feu vert de la préfecture le 26 juillet dernier. Cette autorisation a fait suite à une enquête publique menée du 17 décembre 2018 au 18 janvier 2019, et aux avis favorables rendus par l'Agence régionale de Santé (ARS) et par le Conseil départemental de Maine et Loire.

Les travaux de construction de ce nouveau crématorium, le 4<sup>e</sup> du département, ont ainsi pu démarrer début septembre par les premières opérations de terrassement et la démolition de l'ancien bâtiment de ce site qui accueillait auparavant un espace technique de stockage de la communauté de communes, à l'est de la commune déléguée de Brissac-Quincé, au lieu dit La Fontaine-au-Clerc, d'où l'on aperçoit le parc d'activités des Fontenelles. Ce chantier de grande ampleur devrait nécessiter 10 à 11 mois de travaux. Il prévoit notamment la construction du crématorium d'une surface de près de 800 m<sup>2</sup> comprenant notamment une salle de cérémonie de 120 places, l'amé-



Les premiers coups de pelleuse ont été donnés début septembre à Brissac Quincé.

énagement d'un vaste parking ouvert au public, et la création d'un site funéraire avec des espaces verts et un jardin du souvenir, le tout sur une parcelle d'environ 7 425 m<sup>2</sup>. L'exploitation du crématorium sera confiée via une convention de service public pour une durée de 30 ans, à la Société nouvelle de crémation installée dans le Puy-de-Dôme.

### Équipement

#### COMPTEUR GAZ COMMUNICANT

A compter de janvier 2020, GRDF va déployer sur la commune le nouveau compteur communicant gaz auprès des foyers raccordés.

Ce boîtier orange mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie, et transmet les données quotidiennement à distance.

Avec ce dispositif, chacun peut accéder à ses données de consommation et bénéficier d'outils simples permettant d'optimiser sa consommation via un espace personnalisé et sécurisé sur le site [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

Les données mensuelles sont directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

Ces compteurs sont installés gratuitement et ils ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel. Les habitants concernés seront prévenus par T.P.C.O, l'entreprise en charge de la pose, pour les modalités pratiques de l'installation.

Pour toute question relative au déploiement du compteur communicant gaz, un seul numéro : 09 70 73 65 98 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h. Infos sur : [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

Le déploiement démarre en janvier.



### EN BREF

#### Restauration du Presbytère de Charcé



Les travaux pourraient débuter en mars prochain.

Un nouveau rendez-vous a eu lieu au presbytère de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, le 3 septembre dernier, en présence de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), de la DRAC, du cabinet d'architecte, du responsable des services techniques et de la chargée de mission culture de la Mairie, du maire délégué et du 1<sup>er</sup> adjoint. Les services de la DRAC avaient en effet prévenu que le principe de consolidation des fondations retenu était trop important et pourrait occasionner des dégâts sur la structure du bâtiment. Le cabinet d'architecte désigné a donc proposé un autre mode de consolidation, conseillé et retenu par la DRAC et l'ABF. Un permis de construire a été déposé suite à cette réunion. En parallèle, une demande de diagnostic sera faite auprès des services archéologiques de la DRAC mais cela n'empêchera pas le début de la première phase des travaux de consolidation. Elle pourrait démarrer au printemps 2020.

### SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

## LE CENTRE BOURG PREND FORME

L'aménagement du site de «La Forge» s'est poursuivi au cours des derniers mois.

«Le chantier avance bien et le planning est respecté», explique Michel Bioteau, adjoint délégué de Saint-Saturnin qui suit le projet depuis ses débuts.

Courant septembre, la charpente métallique était posée et l'installation de portes et fenêtres est prévue pour courant octobre. «D'ici novembre, tout devrait être hors d'air et hors d'eau et la mise en service des locaux reste prévue



La charpente métallique était en cours de pose mi septembre.

pour le mois de mars 2020», précise l' élu. Cette nouvelle infrastructure accueillera une boulangerie, une maison médicale, des sanitaires publics et permettra aussi la création d'une place piétonne à proximité du bistrot ainsi que la création d'une venelle permettant de rejoindre l'école. A noter que des travaux de réseau, notamment pour les raccordements des réseaux électriques et de l'éclairage public sont prévus cet automne sur la chaussée. Ils risquent d'occasionner des ralentissements de la circulation automobile dans ce secteur.

### IMMEUBLE À VENDRE À BRISSAC-QUINCÉ

La commune de Brissac Loire Aubance met en vente un petit immeuble situé à l'angle de la rue du 14 Juillet et de la rue Adèle Considère à Brissac-Quincé. Il comprend un local commercial d'environ 40 m<sup>2</sup> avec entrée indépendante et un appartement de type T3 d'environ 75m<sup>2</sup> comprenant au rez de chaussée, une entrée, au 1<sup>er</sup> étage, 1 cuisine ouverte sur une grande salle manger et au 2<sup>e</sup> étage : 2 chambres, salle de bain, wc. Contact : 02 41 91 74 00. Mail : [vente@brissacloireaubance.fr](mailto:vente@brissacloireaubance.fr)

### WC PUBLICS : NOUVELLE CABINE AUTOMATIQUE



La nouvelle cabine à nettoyage automatique a été installée square Hélène de Surgères, à Brissac-Quincé, fin septembre.

## LE SUIVI DU RÉSEAU INCENDIE SE POURSUIT

Depuis 2014, le contrôle périodique de débit et de pression du réseau incendie, précédemment organisé par le SDIS, est à la charge des communes. La lutte contre l'incendie s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police du maire et les dépenses correspondantes sont des dépenses obligatoires pour la commune. Elles impliquent la fourniture, la pose (ou la construction), l'entretien et le renouvellement des équipements destinés à fournir l'eau pour la lutte contre l'incendie.

Depuis 2017, les élus de Brissac Loire Aubance, ont décidé de mettre en place un dispositif en régie qui permet le contrôle et l'entretien des 129 poteaux d'incendie que compte le territoire. De mai à septembre, les samedis, Vincent et Grégory, sapeurs-pompiers volontaires à Chemellier sont les deux agents recrutés en CDD. Les deux premières années ont permis de faire l'état des lieux et le contrôle des 129 poteaux. 2019 a été consacré aux réparations les plus urgentes. Dès 2020, les contrôles reprendront à raison d'1/3 du réseau par an. Le SDIS est informé régulièrement de l'organisation de la maintenance et des résultats des contrôles. Merci de réserver un bon accueil à Vincent et Grégory dans leur mission !



Au total 129 poteaux incendie sont inspectés régulièrement.



Vincent et Grégory suivent le réseau.



## LA MAISON FRANCE SERVICES EN REMPLACEMENT DE LA MSAP

En juin dernier, le Gouvernement a affirmé sa volonté d'améliorer le dispositif existant des 1340 Maisons de Services Au Public (MSAP) qui ont des niveaux très différents en terme d'offre de services. L'idée est d'élever leur niveau général avec un panier commun de services. C'est le sens de la création des Maisons France Services. C'est donc naturellement que le projet de création de MSAP à Brissac Loire Aubance est devenu un projet de création Maison France Services.

### UN GUICHET UNIQUE DE SERVICES

Ce que ça change : «France Services» sera le nom du label qu'obtiendront ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer à minima les démarches relevant de ces organismes : Caisse d'Allocations Familiales, ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, Caisse nationale d'Assurance maladie et d'Assurance vieillesse, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi... Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

### MAISON FRANCE SERVICES : L'AMÉNAGEMENT A DÉMARRÉ

Le chantier d'aménagement de la nouvelle Maison «France Services» a débuté en septembre.

Les locaux dits de «l'Atelier», juste en face de la mairie de Brissac-Quincé, sont actuellement restructurés pour pouvoir disposer dès l'an prochain de cette nouvelle Maison «France Services».

Cette restructuration passe par l'aménagement d'un accueil, de bureaux et d'une salle de réunion, le tout sur deux niveaux. Un ascenseur va aussi être installé et permettra à tous d'accéder à l'étage.



Les étapes de désamiantage et de déconstruction ont précédé les phases d'aménagement.

### Petite enfance

## NOUVELLE PERMANENCE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) À BRISSAC

Dès le mois de novembre, une nouvelle permanence de la Protection Maternelle et Infantile va être proposée à Brissac, dans une salle de la Mairie annexe de Brissac-Quincé. Celle-ci intégrera ensuite la Maison France Services lors de son ouverture en 2020. Elle aura lieu le 3<sup>e</sup> lundi du mois, le matin de 9h à 12h30 à compter du

18 novembre. La PMI propose un service adapté à destination des parents et futurs parents, ainsi qu'un suivi et un accompagnement de la grossesse et de l'enfant jusqu'à ses 6 ans.

Lors des permanences, une puéricultrice vous conseille sur l'alimentation, l'hygiène, l'éveil, les rythmes de vie et le développement psychomoteur de votre enfant.

Un médecin de la PMI peut aussi examiner votre enfant pour le suivi de son développement et pratiquer les vaccinations obligatoires et recommandées. N'oubliez pas de vous munir du carnet de santé de votre enfant. Les consultations sont gratuites.

**Les professionnelles pour le secteur :**

**le Docteur Lise Royer est le médecin du territoire et Mmes Valantin et Monavon sont les puéricultrices de référence.**

**Rendez-vous : Maison départementale des Solidarités Sud Loire au 02 41 79 75 10.**



L'accueil des parents et enfants est prévu à compter de novembre.

### Échos du CCAS

## LE CONCILIEUR DE JUSTICE POUR AIDER À RÉGLER LES DIFFÉRENDS DU QUOTIDIEN

Nommé par le premier Président de la Cour d'appel d'Angers, le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté. Quel est son rôle ? Il est rattaché au Tribunal d'Instance d'Angers et exerce ses fonctions à titre gratuit. Le conciliateur est tenu aux obligations d'impartialité et au secret professionnel. Son rôle consiste à faciliter le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales et ainsi d'éviter des procédures judiciaires pour des conflits qui ne le justifient pas forcément. Le recours au conciliateur est rapide et gratuit. La tentative de conciliation est un passage obligatoire avant toute action en justice lorsqu'un litige est inférieur à 4000€. Ce n'est qu'en cas d'échec de la tentative de conciliation qu'il est possible de porter son différend en justice.

Dans quel domaine intervient-il ?

L'action du conciliateur concerne essentiellement les différends suivants :

- conflits de voisinage,
- impayés, malfaçons de travaux,
- litiges avec des commerçants ou artisans,
- litiges concernant les locations ou copropriétés,

Il ne peut connaître des litiges dans lesquels une personne de droit public est mise en cause. Il ne peut davantage connaître des contentieux relevant du droit pénal, du droit du travail ou du droit de la famille.

Il peut toutefois donner des informations sur les législations en vigueur ou à défaut orienter les publics vers les organismes compétents.

Si vous habitez la commune et souhaitez bénéficier d'une aide juridique, prenez contact avec le CCAS de la mairie. Celle-ci informera le conciliateur, Jean-Marie Heulin, et conviendra d'un rendez-vous lors de ses permanences prévues le premier et le troisième jeudi de chaque mois en mairie de Brissac Loire Aubance.

**Contact : CCAS de Brissac Loire Aubance au 02 41 91 74 00.**



### RÉVEILLON SOLIDAIRE : MINUIT ENSEMBLE



### En bref

#### REPAS DES AÎNÉS

Plusieurs repas des aînés ont lieu cet automne et cet hiver dans les différentes communes déléguées de Brissac Loire Aubance :

- Dimanche 20 octobre à Brissac-Quincé
- Samedi 9 novembre à midi à Saint-Saturnin-sur-Loire
- Lundi 11 novembre, aux Alleuds
- Dimanche 17 novembre à midi, salle du Ruau à Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance
- Dimanche 24 novembre à midi, à Vauchrézien
- Samedi 15 février 2020 à midi, à Saint-Rémy-La-Varenne.
- Dimanche 29 mars 2020, Chemellier et Coutures.

Les inscriptions sont à faire dans les mairies déléguées des communes concernées via le coupon réponse du courrier d'invitation ou aux heures de permanence.



## TRADITION

VOYAGE  
AU CŒUR  
DE LA BOULE  
DE FORT

Les joueurs de l'Union de Chauvigné réunis pour une partie

lors d'un challenge durant l'été.



La bauge, présente à l'extrémité de chaque terrain, sert à mesurer les écarts au millimètre.

*Brissac Loire Aubance, terre de boule de fort ! Traditionnel dans le Val de Loire, ce jeu est un véritable phénomène culturel en Anjou. La boule de fort est pratiquée depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle trouverait son origine chez les pêcheurs jouant sur le fond plat des bateaux de la Loire. Aujourd'hui, ce jeu typique de l'Anjou perdure dans quelques 300 sociétés dont 9 sur le territoire de la commune nouvelle. La boule en bois, cerclée de fer, pas tout à fait ronde, a gardé la particularité de se lancer sur une piste incurvée.*

UN JEU MAIS  
AUSSI UN LIEU  
DE VIE SOCIALE  
DANS LES VILLAGES

La boule de fort. Un incontournable en Anjou, une institution même. À Brissac Loire Aubance, pas moins de 9 sociétés ou cercles existent, répartis dans les différentes communes historiques. Certains étaient catholiques à l'origine, comme les cercles Saint-Vincent de Brissac et Vauchré-tien, d'autres ont toujours été laïques. Même si aujourd'hui la notion religieuse des cercles est moins présente, il existait, fut une époque, une forme de rivalité entre société laïque et cercle catholique, raison pour laquelle il n'est pas rare d'avoir deux lieux de Boule de fort dans les communes. Si les sociétés de boule de fort sont un endroit dédié à la pratique du jeu, elles sont aussi un lieu

de vie et de rencontre où la convivialité est de mise. Une partie des adhérents ne joue d'ailleurs jamais à la boule et des sociétés n'ont pas de terrains. Certains se retrouvent à l'heure de l'apéro pour refaire le monde, commenter l'actualité, échanger sur la vie du village. Un lieu de lien social indispensable pour beaucoup de sociétaires. Devenir sociétaire demande néanmoins un peu de patience, il faut en effet être parrainé par au moins deux personnes, elle-mêmes déjà sociétaires, et voir sa candidature acceptée par le bureau de l'association. Cette étape passée, le nouveau sociétaire peut alors accéder au lieu. Un accès soumis à des règles dont certaines, très anciennes, s'af-

fichent sur du papier jauni, comme à l'Union de Chauvigné, à Saint-Rémy-la-Varenne, où les statuts datent de 1877. Certaines n'ont heureusement plus cours, comme l'interdiction des femmes et des enfants au jeu, l'obligation de présence aux sépultures, tout ça sous peine d'amendes !

**Après le fort, le réconfort**

La pratique du jeu est, elle aussi, liée à des coutumes très anciennes. Le jeu incurvé est une particularité de la boule de fort. La piste est le plus souvent en béton recouvert d'une résine. Les parties se jouent en chaussons, parfois brodés au

nom des joueurs : «*la réfection du jeu coûte très cher, le port des chaussons permet de le préserver le plus possible. Pour toute partie, le joueur doit verser un «tronc», généralement d'un montant de 1€ qui permet d'entretenir et de chauffer le lieu. La tradition veut aussi que l'équipe gagnante offre un verre à ses adversaires*», explique Marcel Guillou, président du Cercle Saint-Vincent à Brissac-Quincé. Cette société a la particularité d'avoir une salariée à temps partiel. Les autres sociétés du territoire fonctionnent uniquement avec des bénévoles. Des bénévoles qui, au fil du temps, se remontent les manches pour en-

tretenir et améliorer le patrimoine bâti. La plupart du temps, ce patrimoine important appartient aux sociétés et donc aux sociétaires. C'est le cas à la société de la Concorde de Coutures : «*depuis une vingtaine d'années, les travaux sont menés régulièrement et ont permis de construire une nouvelle cuisine semi professionnelle, un préau couvert pour les repas, après une extension et une réfection complète du jeu qui est intervenue en 2002*», explique Dominique Haudebault, président de la Concorde depuis 21 ans, et joueur au talent récompensé par un grand nombre de victoires dans de nombreux challenges.





Régulièrement, les sociétés de boule de fort font découvrir leur activité, comme ici à Vauchrézien, où tous les enfants de l'école sont venus «pousser» la boule à l'occasion des journées du patrimoine le 20 septembre dernier.

## LES RÈGLES DU JEU

Un peu comme à la pétanque, le principe est de placer les boules le plus près possible du maître. La boule de fort se joue en équipes : deux contre deux ou trois contre trois, chaque joueur disposant de 2 boules chacun. Souvent les équipes sont tirées au sort (par tirage de billes de couleurs ou de petits papiers). Au cours de la partie les rouleurs (qui font rouler la boule pour s'approcher le plus possible du maître) et les tireurs (qui ont pour rôle de déloger les boules de l'équipe adverse) se relaient jusqu'au moment où chaque joueur a tiré ses deux boules. Le rouleur, accroupi, dépose délicatement sa boule et lui imprime une poussée de façon à ce qu'elle atteigne le maître.

Suivant la piste, elle peut parfois mettre 50 secondes avant d'atteindre son but. Le tireur, bien campé sur ses jambes lance sa boule, mais ne la jette pas. L'équipe dont la boule est la plus proche du maître l'emporte avec un point, et un point supplémentaire est attribué pour chaque boule de l'équipe qui est plus proche du maître que celle de ses adversaires. En cas de distances proches ou litigieuses, des «bauges», sorte de tiges métalliques de différentes longueurs, permettent de mesurer avec une grande précision la distance entre le maître et les boules. La première équipe à afficher 10 points a gagné. Les parties peuvent donc durer un certain temps, 1h15 - 1h30 pour les plus rapides et jusqu'à 3h si les équipes ont du mal à se départager.

### DES ASSOCIATIONS POUR PRATIQUER

#### > Brissac-Quincé

##### -> Cercle Catholique Saint-Vincent

Marcel Guillou  
csvfort@yahoo.fr

#### > Chemellier

##### -> Société la Concorde

Noël Lepron - 06.70.67.18.70  
noelmado@gmail.com

##### -> Société le Progrès

Jacky Aubeux  
cercle.progres@gmail.com

#### > Coutures

##### -> Société de la Concorde

Dominique Haudebault  
Mairie déléguée de Coutures 02.41.57.91.27  
laconcorde.coutures@gmail.com

##### -> Société le Point du Jour

Stéphane Naud - 06.64.44.24.90



#### > Saulgé-l'Hôpital

##### -> Association de la Renaissance

Serge Goujon - 02.41.45.56.36

#### > Saint-Rémy-la-Varenne

##### -> Société de Boules « Les Amis Réunis »

Christophe Thibault  
cc.aubineau@orange.fr

##### -> Société « L'Union de Chauvigné »

Elisabeth Charles - 02.41.57.35.23 ou 06.50.44.78.56  
stebouledafort.union.chauvigne@gmail.com

#### > Vauchrézien

##### -> Cercle Saint-Vincent

Yves Yonnet - 02.41.54.22.66  
06.99.53.88.27  
cerclestvincentvauchretien@orange.fr

## A L'ÉCOLE DU CONTRÔLE ET DE LA MAÎTRISE DE SOI

Comme toute discipline sportive, la boule de fort requiert concentration et maîtrise : «La boule de fort a une dimension très technique. La boule doit rouler avec précision et il faut savoir utiliser les dévers. C'est important de bien régler le fort de la boule en fonction de son jeu», note Dominique Haudebault tandis que sur le terrain, son frère, Pascal, également trésorier adjoint de la société se livre à une véritable démonstration de maîtrise technique. «On joue depuis qu'on est tout petit», explique Pascal qui a, entre autres, remporté le challenge de l'échalote de Chemellier en juillet dernier. «C'est un jeu où il faut prendre son temps et laisser son stress à la porte. La boule de fort est un jeu tout en retenue et ça m'apporte une certaine sérénité», explique Valérie Ruillard qui joue depuis 4 ans à la Concorde de Coutures. «La boule de fort demande aussi de bonnes jambes», souligne



Valérie Ruillard, Pascal et Dominique Haudebault au cercle de la Concorde de Coutures s'investissent aussi pour la mise en place du nouveau challenge de Brissac Loire Aubance

Elisabeth Charles, présidente de l'Union de Chauvigné à Saint-Rémy-la-Varenne. «On a mesuré les distances parcourues et il n'est pas rare de faire entre 2,5 et 3 kms par partie», note aussi Valérie Ruillard.

## UN NOUVEAU CHALLENGE CITOYEN BRISSAC LOIRE AUBANCE



Le Cercle Saint-Vincent accueillera la première finale du nouveau challenge le 28 mars prochain.

Un nouveau challenge de boule de fort va voir le jour en 2020 sur le territoire de Brissac Loire Aubance. Son objectif est simple : faire découvrir, au plus grand nombre, la boule de fort et les 9 sociétés de la commune.

Ce challenge prévu en mars 2020 s'étalera sur 4 semaines avec une finale fixée au cercle Saint-Vincent de Brissac le 28 mars. La société qui accueillera la finale changera ensuite chaque année. Ce nouveau challenge citoyen est ouvert à toute personne (enfant, femme, homme de 5 à 100 ans...), par équipe libre de 2 personnes, domiciliées sur la commune, sociétaire ou non d'une société de Boule de Fort. L'idée est vraiment de faire découvrir la discipline aux débutants qui pourront être associés à des pratiquants plus aguerris. Le nombre d'équipes est illimité par communes déléguées. Une participation de 10€ par équipe de 2 sera demandée. Renseignements dans les sociétés de boule de fort.



# JEAN-CLAUDE RÉTIF... À MAIN LEVÉE

Artiste peintre reconnu, Jean-Claude Rétif qui réside aux Alleuds depuis 17 ans s'est aussi investi pour faire vivre l'art sur le territoire. Il participe ainsi activement à la programmation des expositions de la Galerie de l'Aubance qui vient de fêter, fin août, ses 15 ans. Rencontre avec un artiste autodidacte.



Jean-Claude Rétif dans son atelier des Alleuds avec, au fond, son auto-portrait inachevé.

## EN 10 DATES

- 1949** : Naissance à Angers
- 1990** : Réalisation des premières toiles en autodidacte et premier prix obtenu à la biennale de Brissac
- 1991** : Exposition dans une galerie d'Ancenis, prix des lices à Angers et prix d'Aix-en-Provence
- 1997** : Exposition à Curitiba au Brésil et à Paris (Palais de l'Unesco)
- 1999** : Exposition à Paris et à Beyrouth (Liban). Prix du public au salon de la Ménétré
- 2002** : Exposition à Genève
- 2009** : Invité d'honneur au salon de printemps des anciennes écuries de Trélazé
- 2012** : Élu Chevalet d'Or à Beaucouzé
- 2018** : Exposition à l'abbaye de Bouchemaine
- 2019** : 2000 toiles au compteur ! Fête les 15 ans de la galerie de l'Aubance dont il participe à la programmation depuis 2011

Comme beaucoup d'adolescents, Jean-Claude Rétif occupait ses cours de maths en croquant le prof au tableau «pour faire rire les copains». De ce jeu est né un véritable intérêt pour le dessin. Devenu éducateur spécialisé dès 1969, cette passion pour les arts plastiques se matérialise dans les ateliers que Jean-Claude anime pour les jeunes dont il s'occupe. Chez lui, il dessine à l'encre de chine des scènes aux motifs très fins. À Noël, en 1989, c'est en recevant un coffret de peinture à l'huile que Jean-Claude Rétif décide de se lancer. Vite à l'étroit sur la petite toile livrée dans le coffret, il entreprend une œuvre plus grande qui vient décorer son salon. Son beau frère, sculpteur, l'incite à présenter son travail. C'est le début d'une longue histoire d'amour avec l'univers de la peinture : «Le jour où j'ai reçu mon premier prix en 1990, je suis sorti de la salle, pensant qu'on avait annoncé mon nom au micro pour ma voiture qui était mal garée ! Après, les choses se sont enchaînées. J'ai présenté d'autres tableaux dans d'autres expositions, et rapidement des galeristes m'ont proposé de présenter mes toiles», explique modestement l'artiste qui a grandi à Trélazé dans le bistrot tenu par ses parents.

### Peinture éclectique

De cette enfance, il a gardé et peint différentes scènes de café. «J'ai une peinture très éclectique», note Jean-Claude Rétif qui croque aussi bien des paysages, la mer, le cirque, des chevaux, des natures mortes (souvent avec un verre de vin), des poules, coqs, cochons,

et d'autres animaux marins comme ce superbe homard bleu qui attend un dernier coup de pinceau sur son chevalet dans l'atelier de l'artiste. Un atelier lumineux installé dans le jardin de la maison familiale. Ici, dans une légère odeur de vernis, se côtoient pinceaux, tubes de peintures, toiles, mais aussi des livres et CD qui alimentent une vieille chaîne hi-fi pendant les longues heures passées dans ce lieu. Au milieu de l'atelier, un poêle trône pour les séances hivernales et le chat «Topette» avec ses longs poils vient s'étendre au pied du chevalet. «Je ne fais pas une peinture cérébrale. Quand je peins je perds la notion du temps. Par moment, j'ai l'impression que mon travail est laborieux et parfois tout s'enchaîne comme je l'imaginai, ce sont alors des moments magiques», explique Jean-Claude Rétif qui a aussi pratiqué le cyclisme et le triathlon à bon niveau avant de se consacrer à la création de ses toiles toujours colorées. Installé aux Alleuds depuis 2002, en retraite de son poste d'éducateur depuis 2010, ce sont des amis et l'ambiance conviviale qui l'ont poussé à venir s'installer à Brissac Loire Aubance. «J'aime voir le château depuis la forêt de Brissac où j'adore me promener ou faire du VTT. Plus qu'un endroit en particulier c'est l'ambiance de village que j'aime à Brissac, tous ces moments festifs au cours de l'année qui font la convivialité et le plaisir de se retrouver», conclut le peintre.



A Saint-Rémy-la-Varenne, le Dolmen de la Bajoulière est l'un des plus importants d'Anjou.

## A LA DÉCOUVERTE DES DOLMENS ET MENHIRS

La commune est riche de plusieurs sites mégalithiques. Dolmens et menhirs sont présents dans sept des dix communes historiques. Si certains ont aujourd'hui disparu ou sont sur des propriétés privées, d'autres sont parfaitement conservés et accessibles aux visiteurs.

### Le Dolmen de la Bajoulière

Le dolmen de la Bajoulière à Saint-Rémy-la-Varenne, est le deuxième plus grand dolmen d'Anjou. En 1144, le dolmen était utilisé comme chapelle par les religieuses de l'abbaye de Noyseau, il est classé à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1936.

Il a été fouillé de 1979 à 1983 avant d'être entièrement restauré. Ce très grand édifice qui siège au milieu d'une jolie clairière aménagée propice aux pique-niques appartient à la commune de Brissac-Loire-Aubance. A proximité du site se trouvent aussi d'impressionnants ensembles rocheux.

### Le Dolmen, dit de La Pierre couverte

A Chemellier, le dolmen de la Pierre Couverte du Moulin de Piau ou de la Motte est inscrit au patrimoine général du patrimoine culturel depuis 1976. Accessible par ses chemins piétons il se trouve à l'entrée d'une petite forêt. Ce dolmen est formé de cinq pierres (trois orthostates et deux tables) de 4,20m de long sur 2m de haut. Ce dolmen atteste de la présence de l'homme au néolithique. Comme les autres monuments mégalithiques de cette époque, il devait être recouvert d'un immense tertre de terre et de pierre dont il ne reste rien aujourd'hui. Ce dolmen en grès a sans doute été le caveau d'un personnage important. Onze haches en pierre polie, dont une en silex, ont été découvertes à l'intérieur. A proximité, deux cimetières ont également été mis au jour : l'un a livré des tombes ovales remplies d'ossements brûlés, l'autre a révélé des fosses taillées dans le tuffeau, représentant la forme des corps. À Chemellier également, un second dolmen, celui de la Pauvrière, est en partie effondré.

### Menhir ou dolmen ?

Le menhir, se compose d'une seule pierre, dressée à la verticale. Le dolmen est caractérisé par une table de pierre. C'est avant tout une construction funéraire, qui abrite les morts. Il est constitué d'une grande dalle en pierre, qui repose sur plusieurs piliers, également en pierre. Un petit tunnel permet d'accéder à l'intérieur de l'édifice.

### Des sites répertoriés sur le territoire

A Charcé-Saint-Ellier : dolmen (pierre couverte) et menhir (pierre levée) de Beaupreau (propriété privée).  
A Coutures : dolmen de Montsabert et Dolmen de la Caillere (propriétés privées). Dolmen de l'Etiau au niveau du bourg Dion.  
La Pierre Fritte à Saint-Saturnin-sur-Loire.  
A Saugé-l'Hôpital était répertoriée la Pierre du Ruau mais elle a été détruite.  
Aux Alleuds : pierre couchée.



Le dolmen de la pierre couverte, non loin du centre bourg de Chemellier.



## DE LA MAGIE EN DÉCEMBRE AVEC D'HIVER ET D'ÉTOILES !

Il y aura des étincelles dans les yeux des enfants les 7 et 8 décembre prochains. Plus qu'un spectacle de Noël, plus qu'un marché de Noël : *d'Hiver et d'étoiles*, est le projet participatif de fin d'année, co-organisé par la mairie de Brissac Loire Aubance, le CELLA et les Jeunes Sapeurs Pompiers. Les enfants des écoles participeront via les TAP sur la décoration du site

Le champ de foire de Brissac-Quincé accueillera les familles pour des moments festifs et chaleureux, des flâneries, des découvertes... Samedi de 10h à 20h, les associations locales accueilleront le public sur différents stands et dimanche de 10h à 18h, les commerçants proposeront leurs produits. Plusieurs temps forts sont aussi prévus : spectacles amateurs côtoyant des spectacles professionnels et des défis Téléthon sur les deux jours. Le bénéfice des défis reviendra directement au Téléthon. L'occasion d'être solidaires, dans l'émotion, le sport et la bonne humeur : tous les ingrédients que vous retrouverez lors *d'Hiver et d'étoiles*. Découvrez en novembre le programme détaillé sur le site Internet de la commune : [www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr) et dans les flyers disponibles en mairie et chez partenaires locaux.



## ÇA VA MIEUX EN LE CHANTANT AVEC ANGERS NANTES OPÉRA

Une découverte de l'Opéra pour toutes les voix et tous les goûts : voilà ce que propose le projet «*Ça va Mieux en le Chantant*» !

Le concept : un concert tout public donné par le

Chœur d'Angers Nantes Opéra et des artistes invités sous la direction de Xavier Ribes.

Concert dont la thématique sera «A BOIRE ET A MANGER !», qui permet d'embrasser plusieurs couleurs de voix et styles musicaux, du populaire au lyrique en passant par la variété actuelle.

Le public est invité à chanter deux ou trois airs avec les artistes, en chœur de salle.

Pour préparer cette participation du public, la Commune recherche des chanteurs pour composer le chœur de salle. Deux concerts sont prévus le 13 février 2020, en l'église Saint-Vincent de Brissac-Quincé, à Brissac Loire Aubance

Inscriptions par mail pour les chanteurs qui souhaitent participer à : [culture@brissacloireaubance.fr](mailto:culture@brissacloireaubance.fr) avant le 1<sup>er</sup> novembre.



Le concert trouvera son écho dans le public.

**Concerts # le 13 février**  
# 14h et 19h

# Église Saint-Vincent de Brissac-Quincé  
# Répétition pour les choristes en décembre ou janvier

## UN NOUVEAU MOIS DU POLAR EN PRÉPARATION !

Il aura lieu du 4 mars au 4 avril 2020 au travers tout Brissac Loire Aubance.

Après une édition 2019 riche en propositions et un public sensible à cette thématique universelle, la mairie de Brissac Loire Aubance relance le mois du polar, versus 2 : une variation sur le même thème qui vous permettra d'assister à des animations, des rencontres d'auteurs, des expositions, des spectacles, des diffusions de courts métrages, des ateliers d'écriture, une murder party et de multiples enquêtes sur tout le territoire de Brissac Loire Aubance.

Des nouveautés, seront aussi à découvrir, en lien avec de nouveaux partenaires comme la Maison Familiale Rurale, qui sera très impliquée à travers un accompagnement artistique et professionnel, inclus à la formation des élèves. Les écoles travailleront à la réalisation de courts métrages avec La Boîte Carrée, qui seront présentés en clôture du mois, week-end où chacun pourra découvrir le travail des scolaires mais aussi des associations qui, par leur investissement, garantissent une deuxième édition riche et diversifiée de *POLARisez-vous* !

### POLARISEZ-VOUS # 2 : LA PATTE DE GÉRARD BERTHELOT

Gérard Berthelot ? Son nom ne vous dit rien ? Et pourtant, il est celui grâce à qui le mois du polar a une image déjà très identifiée sur Brissac Loire Aubance. En effet, cet artiste pluriel de Mûrs-Érigné, connu aussi via son entreprise Graphic Impact, est le créateur du visuel de *POLARisez-vous* 2019 ainsi que de la nouvelle version 2020. Graphiste de formation, Gérard Berthelot a d'abord fait carrière dans la publicité avant de se lancer dans la BD en 2010. Gérard Berthelot est désormais un



Comme pour 2019, Gérard Berthelot est l'auteur de l'affiche du mois de Polar

dessinateur de BD reconnu : dans le cadre de la collection des «*Grandes affaires criminelles et mystérieuses*», éditée par De Borée, il a notamment dessiné la BD «*l'affaire Seznec*» mais aussi «*l'affaire Ranucci*», et «*l'affaire Stavisky*». Sa signature apparaît sur différents ouvrages. Pour la 2<sup>e</sup> édition du mois du Polar, Gérard Berthelot sera en lien direct avec les écoles du territoire pour élaborer un projet de dictionnaire «*POLARisez-vous*», que chacun pourra découvrir en clôture du projet.

## ENTREPRISE ? DEVENEZ UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DE LA VIE CULTURELLE LOCALE

La Commune de Brissac Loire Aubance propose aux entreprises qui le souhaitent de devenir partenaire de ses différents événements culturels. Différentes formes de partenariat sont possibles comme un parrainage financier ou matériel. Des actions de mécénat par les entreprises sous forme d'aide financière ou matérielle peuvent aussi être envisagées et sont, dans ce cas, déductibles des im-

pôts de la société à hauteur de 60%.

Devenir mécène pour une manifestation ou parrainer un événement permet aux entreprises locales d'améliorer l'image externe de l'entreprise auprès des habitants, de renforcer la cohésion du personnel en l'associant à l'opération, et de contribuer à l'attractivité du territoire. Renseignements : [culture@brissacloireaubance.fr](mailto:culture@brissacloireaubance.fr)



## AUBANCE LOISIRS ET CULTURE

### DIVERSITÉ & CONVIVIALITÉ

Où pratiquer le bridge, la couture mais aussi l'anglais ou encore s'initier à la géobiologie et à l'art floral ? Les réponses à ces questions tiennent en une seule association : Aubance Loisirs et Culture. L'association existe depuis 2001 et regroupe environ 140 adhérents avec un public au 3/4 féminin. Les activités proposées par l'association évoluent chaque année au gré des envies des adhérents. «*Pour chaque activité, il y a un référent qui organise les séances. Certaines existent depuis très longtemps comme les cours d'anglais, d'autres sont plus récentes comme le Yoga du rire, lancé il y a 2-3 ans par des adhérentes qui appréciaient cette discipline*», explique Gilbert Couteux, président de l'association depuis bientôt 3 ans. Une douzaine d'activités sont au programme de l'association cette année, certaines ont lieu chaque semaine, comme le bridge ou l'atelier peinture-dessin, d'autres sont programmées selon un planning établi à l'année et un nombre de séances variables. L'association organise ses ateliers dans différents lieux de la commune nouvelle. Ponctuellement, elle propose aussi des rencontres à ses adhérents, comme lors de l'organisation de conférence une à deux fois par an : «*En début d'année, nous avons proposé une conférence sur la permaculture qui a réuni beaucoup de monde. En lien avec l'activité histoire de l'art,*



La géobiologie fait partie des ateliers proposés aux adhérents d'Aubance Loisirs et Culture.

nous organisons aussi des visites dans des musées. Nous essayons de proposer une sortie commune à tous les adhérents au moins une fois par an», note Gilbert Couteux. Maryannick Menanteau, vice-présidente de l'association précise aussi : «*Aubance loisirs et Culture a vocation à participer à la vie locale. L'atelier art floral a réalisé la décoration des salles lors des championnats de Montgolfière pour lequel des toiles de l'atelier de peinture ont aussi été offertes. Les adhérents participent aux activités proposées dans le cadre du mois du polar*». Une association où tous les prétextes sont bons pour créer du lien entre les habitants, et ce, en toute convivialité, voilà qui pourrait aussi résumer l'état d'esprit des membres de l'association.

#### TOUTES LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

- Anglais débutants
  - Anglais confirmés
  - Art floral
  - Bien être
  - Bridge
  - Café littéraire
  - Couture
- Histoire de l'art
  - Géobiologie
  - Peinture-dessin
  - Peinture sur porcelaine
  - Yoga du Rire

[www.aubanceloisirs.fr/](http://www.aubanceloisirs.fr/)



Le café littéraire : échanges et convivialité.

#### DES AMBASSADEURS POUR ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

C'est une nouveauté qui a été lancée au printemps 2019 par l'association Aubance Loisirs et Culture : l'accompagnement des nouveaux habitants pour ceux qui le souhaitent. Véronique Butruille est à l'initiative de cette démarche au sein de l'association : «*Déjà trois parrainages ont été réalisés depuis le début de l'année. Nous avons des ambassadeurs pour quasiment chaque commune déléguée. L'ambassadeur fait visiter la commune au nouvel installé et il est là pour l'orienter ou lui donner des conseils pratiques selon ses besoins*», explique Véronique Butruille qui réside à Chemellier. Afin de mieux accompagner les nouveaux arrivants, la Commune a aussi mis en place un formulaire afin de leur proposer une rencontre lors des cafés citoyens et de proposer ce parrainage mis en place par l'association Aubance Loisirs et Culture. Ce formulaire est disponible sur le site de la commune rubrique «vie pratique» et peut également être complété aux accueils des différentes mairies déléguées.



Les jeunes du Tennis Club de l'Aubance, en fin de saison dernière, avec leur entraîneur.

## TENNIS : À VOS RAQUETTES !

Coup droit, revers, volée, smash... la pratique du tennis a de la ressource à Brissac Loire Aubance ! Pas moins de 3 associations réparties sur quatre communes déléguées proposent la pratique de cette discipline nécessitant concentration, endurance, adresse et rapidité. Que ce soit pour une pratique sportive, loisirs ou de compétition, le panel est large pour les aficionados de la balle jaune. Chaque association propose différents créneaux de cours pour tous. «*Au total nous proposons 19,5h de cours chaque semaine avec un entraîneur diplômé qui joue lui même au niveau 4/6. L'an passé, nous avons 12 équipes en compétition dont 2 équipes féminines*», explique Jean-Noël Bremond, le président du Tennis Club de l'Aubance qui dispose de courts couverts à la salle Val'Aubance à Vauchrézien et d'un court extérieur en libre accès à Brissac-Quincé. Pour organiser tous les cours, le club d'une centaine de licenciés utilise aussi la salle de Chavagnes le samedi matin. La situation est un

peu plus complexe pour l'USPL Tennis de Saint-Saturnin : «*Avec la fermeture pour raisons de sécurité de la salle de l'Evriere, nous n'avons pour le moment plus de courts couverts sur place. Nous organisons nos cours dans des structures voisines comme à Saint-Melaine*», précise Caroline Ambert, présidente de l'association qui espère qu'une solution sera rapidement trouvée pour donner un nouvel élan à son club. Du côté de Saint-Rémy-la-Varenne, comme pour le basket et le foot, l'Entente sportive fait cause commune avec Saint-Mathurin-sur-Loire. Le club qui dispose au total de 4 terrains réunit en moyenne 80 adhérents. Il aligne ainsi plusieurs équipes en championnats chaque année, notamment chez les jeunes, et propose, de nombreux cours animés par un enseignant diplômé. C'est l'heure de corder les raquettes !

#### LES CLUBS DU TERRITOIRE

##### Brissac Quincé - Vauchrézien

##### Tennis Club de l'Aubance

Jean-Noël Bremond - 06.29.90.19.55

tcaubance.secretariat@gmail.com

##### Saint-Rémy-la-Varenne

##### Entente Sportive Tennis

Nathalie Bigeard - 06.70.45.94.44

tenissmsr@free.f

##### Saint-Saturnin-sur-Loire

##### U.S.P.L Tennis

Caroline Ambert - 06.04.43.41.95

uspltennis49@gmail.com



Les clubs du territoire ont des équipes de différents âges qui jouent en compétition.



CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE

# LA FÊTE DE LA MUSIQUE



La chanson, sous toutes ses formes, était à l'honneur lors de la fête de la musique.



Cette fête a réuni plusieurs centaines de participants le 15 juin à Charcé.

BRISSAC QUINCÉ

# LA RILLAUDÉE



Entre vide-greniers, repas et animations, les confréries étaient nombreuses pour faire honneur aux traditionnels rillauds les 6 et 7 juillet.

# GRASS TRACK & FLAT TRACK



La piste des champs rouges à Brissac-Quincé a accueilli un spectacle de haute voltige le 25 août.

CHEMELLIER

# LA FÊTE DE L'ÉCHALOTE



Les confréries étaient bien représentées pour fêter les échalotes, le 21 juillet dernier, pour la 14<sup>e</sup> édition de la fête.

VAUCHRÉTIEN

# LA FOIRE AUX LUMAS



La Foire aux Lumas de Vauchrézien a cette année encore fait le plein de visiteurs les 28 et 29 juillet. Elle fêtait son 60<sup>e</sup> anniversaire.



Les nombreux concerts de qualité tout au long du week-end ont ravi le public.

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

# L'ODYSSÉE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



Des spectacles, mais aussi des sorties nature quotidiennes accompagnées par les animateurs du Prieuré ont été organisés pendant trois semaines cet été afin de mieux faire connaître les Espaces Naturels Sensibles dans le secteur de Saint-Rémy-la-Varenne.

LUIGNÉ

# LA RUE EST À NOUS



Après la course de caisses à savons, «La rue est à nous», à Luigné, a proposé une belle soirée festive et musicale aux habitants le 7 septembre dernier.

SAULGÉ L'HÔPITAL

# FORUM BIEN VIVRE



Le Forum Bien vivre a eu lieu les 24 et 25 mai à Saugé L'Hôpital et a proposé plusieurs spectacles pour petits et grands.



Plus d'une quarantaine d'exposants en lien avec le «Bien vivre» étaient présents pour ce premier opus.



COUTURES

## LA FOIRE AUX ARTICHAUTS



Le vide greniers attire toujours beaucoup de visiteurs qui ont bénéficié de nombreuses animations avec la fanfare des cadets du Baugeois et le spectacle des «Marylines» l'après-midi.



Le stand des artichauts, un incontournable de la foire.

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visites, spectacles, lieux insolites, châteaux, églises, jardins, petit patrimoine, salon du collectionneur, les journées du patrimoine ont réuni des centaines de spectateurs et visiteurs dans toutes les communes déléguées, les 21 et 22 septembre derniers.

SAULGÉ L'HÔPITAL



Le spectacle «A Vendre», proposé par la commune, a réuni de nombreux spectateurs dans les rues de Saulgé l'Hôpital.

LES ALLEUDS



La visite de la sablière, avec en toile de fond sa biodiversité particulière, faisait partie des visites insolites de ces journées.

BRISSAC QUINCÉ

## LA FOIRE DE LA SAINT-MAURICE



Les oies, canards et autres volailles côtoyaient cette année encore les marchands d'ail et autres camelots de la foire.



Le raisin, vendangé dans la tradition par les élus, a été pressé lors de l'inauguration sur le champ de foire qui accueillait le pôle agricole.

CHEMELLIER

## 10 ANS D'AIGUILLES ET DE SOPHROLOGIE, ÇA SE FÊTE !

Deux sections de l'Association Loisirs et Détente viennent de fêter leurs 10 ans. La section « Atelier Aux Aiguilles Variées » et la section sophrologie.

L'atelier d'aiguilles réunit chaque jeudi après-midi un groupe de 12 personnes et tous les mois, le soir, un groupe de 5 personnes. L'atelier prépare une exposition/vente les 23 et 24 novembre de 10h à 18h dans la salle des fêtes de Chemellier.

Du côté de la section sophrologie, c'est le 4 juin dernier que l'activité a fêté ses 10 ans autour d'un apéritif dînatoire concocté par tous les membres du groupe. La section sophrologie a toujours été animée par Marie Hélène Genevaise qui fut à la base de la création de la section en 2009. Les séances ont lieu le mardi à la salle des Lavandières entre 19h et 20h. Les personnes inscrites règlent une cotisation et tous ceux qui veulent venir découvrir peuvent le faire sans engagement. Le nombre des participants varie de 10 à 16 suivant les années. L'activité est appréciée de chacun et le ressenti est unanime : «Les bienfaits de la pratique de la sophrologie



La sophrologie réunit une quinzaine de participants chaque semaine.



Les membres de la section «Aiguilles variées» ont fêté les 10 ans

permettent d'évacuer le trop plein et nous recentrent sur nous-mêmes. Nous arrivons fatiguées, attristées, énerquées, surmenées selon les circonstances de nos vies respectives et nous repartons l'esprit apaisé». Marie Hélène Genevaise, animatrice de la section sophrologie se souvient des début de l'activité : «L'idée était de doter l'association d'une nouvelle activité : complémentaire à l'esprit de loisirs et détente..., c'était il y a 10 ans. Progressivement, le cours s'est lancé à Chemellier avec, au départ, quelques participants souhaitant découvrir la sophrologie, puis, petit à petit le groupe s'est étoffé et est devenu très régulier (13 personnes d'âges différents pour l'an passé). Il faut souligner, par ailleurs, que depuis très longtemps, il y a un esprit associatif à Chemellier avec un certain nombre de propositions : gym avec plusieurs groupes, échanges avec l'Allemagne, ateliers d'aiguilles... Les responsables de l'association Loisirs Détente se sont donc tout de suite montrés réceptifs et également facilitateurs. Aujourd'hui l'idée est de continuer à exister et à vivre des moments de parenthèses dans le quotidien qui constituent des bulles d'oxygène».

## BONNE RETRAITE BÉATRICE !

Béatrice Aubeux, cuisinière au restaurant scolaire de Chemellier depuis 1986, a rendu ses clés ! Pour fêter la fin de sa carrière longue de 45 ans, un moment de convivialité a eu lieu le vendredi 5 juillet qui était son dernier jour de travail. L'occasion pour Jean-Marc Mercier, maire délégué, de saluer la fin «quelque peu nomade de sa carrière due à la restructuration de la salle des fêtes et de la cuisine».

Béatrice va désormais profiter davantage de son jardin, de ses petits enfants et jouer à la boule de fort. Bonne retraite !



Béatrice Aubeux a rendu ses clés à Jean-Marc Mercier le 5 juillet.



## CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE

### Journée citoyenne, c'est reparti !

Le 23 mars dernier, plus de 40 bénévoles ont participé au nettoyage des rives de l'Aubance. Face au succès de cette première édition, les élus ont proposé de renouveler l'expérience avec pour objectif de



Le résultat du chantier du mois de mars.

poursuivre le nettoyage des 6 hectares de bois rive gauche. La prochaine journée citoyenne est prévue samedi 23 novembre 2019. Le point de rendez-vous est fixé à 9 h à la Maison des Associations de la commune déléguée de Charcé.

Tous les volontaires qui souhaitent participer le 23 novembre sont invités à s'inscrire auprès de Bruno Lebel : 06 95 08 71 42 ou Jean Pierre Touchet : 06 50 27 27 64.

Prévoir une paire de bottes et des gants.

### Vœux 2020 : partageons l'omelette !

Le conseil communal de Charcé propose aux habitants de reconduire l'opération de 2019 « Partageons l'omelette » qui suivra la cérémonie des vœux de 2020 prévue le vendredi 17 janvier 2020 à 19 h à la salle du Ruau. Une invitation sera adressée courant novembre, merci de vous inscrire pour la bonne organisation de cette soirée.

## SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

### QUEL DEVENIR POUR LE CHÂTEAU DU MONT RUDE ?

Le site du Mont Rude, c'est un parc de 3 hectares avec des arbres remarquables et plusieurs bâtiments. Il a été acquis par la municipalité au début des années 1980 et, petit à petit, il est devenu le centre de la vie communale, associative, sportive et culturelle de Saint-Saturnin-sur-Loire.

Aujourd'hui, le site est un lieu de promenade et de pique-nique pour la population, un endroit privilégié pour la vie du village, un cadre exceptionnel pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Le château est en réalité une demeure bourgeoise construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans un style néogothique. Il est assez remarquable dans le paysage mais il n'est pas classé au niveau du patrimoine architectural.

Aujourd'hui, on trouve au rez-de-chaussée du bâtiment l'accueil de la mairie déléguée de Saint-Saturnin sur Loire. Les étages sont sous-utilisés et en mauvais état. De nombreux travaux seraient nécessaires, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour sécuriser l'édifice, le mettre aux normes et le restaurer.

Depuis longtemps, les différents conseils municipaux, se sont posé la question de son devenir. Aujourd'hui, la nou-



Le château du Mont Rude domine la vallée de Loire.

velle organisation de Brissac Loire Aubance, le contexte économique actuel et la baisse des dotations octroyées aux collectivités locales, amènent la commune à réfléchir de nouveau à son affectation : doit-on le vendre ? Pour en faire quoi ? Avec quel intérêt pour chacun ? Si le bâtiment était amené à trouver une nouvelle destination, il faudrait que le projet de réaménagement soit en cohérence avec l'utilisation du parc et de ses équipements collectifs.

## BRISSAC-QUINCÉ

### VOYAGE AU CANADA

L'association Loire Aubance Randonnée pédestre organise du 26 mai au 9 juin 2020 un voyage au Canada avec, au programme, un Circuit en Gaspésie. Il reste quelques places pour ce voyage de 15 jours et 13 nuits. Inscriptions jusqu'au 15 janvier 2020. Pour tout renseignement Jacki Imenez 06 18 17 08 23 ou loireaubance@orange.fr

## SERVICES MUNICIPAUX

### ACCUEIL

5 rue du maréchal Foch – Brissac-Quincé  
02 41 91 74 00  
mairie@brissacloireaubance.fr

### SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

scolaire@brissacloireaubance.fr

### SERVICE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

4 bis place Jean Dupé – Brissac-Quincé  
communication@brissacloireaubance.fr  
associations@brissacloireaubance.fr  
culture@brissacloireaubance.fr

### A.S.V.P (AGENT DE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE)

asvp@brissacloireaubance.fr

### GESTION TECHNIQUE DU TERRITOIRE

9 route Nationale – Brissac-Quincé  
urbanisme@brissacloireaubance.fr  
voirie@brissacloireaubance.fr  
batiment@brissacloireaubance.fr

### CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

ccas@brissacloireaubance.fr

## NOTEZ-LE

### ANTICIPEZ VOS DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



Plusieurs mois sont nécessaires pour obtenir ces documents.

Les délais actuels de rendez-vous pour les demandes de passeport et cartes d'identité délivrés en mairie de Brissac sont de plus de deux mois. Par ailleurs les délais d'instruction en Préfecture sont compris entre 1,5 mois et 2 mois. Soyez donc extrêmement vigilants et pensez à anticiper pour prendre rendez-vous bien en amont d'un voyage ou du renouvellement de vos documents d'identité. Pensez à faire votre pré-demande en ligne sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>



Amandine Chausselet, (à droite) a rejoint en septembre l'équipe de l'accueil dont fait partie également Adeline Peudenier (à gauche).

## ACCUEIL MAIRIES

### BRISSAC LOIRE AUBANCE

5 rue du Maréchal Foch - Brissac-Quincé  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 74 00  
› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h  
› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h

HORAIRES  
D'OUVERTURE  
MODIFIÉS

### LES ALLEUDS

2 rue de la Mairie - Les Alleuds  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 09 95  
› Lundi : 14h - 17h › Jeudi : 9h - 12h

### CHARCÉ-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE

Le Bourg - Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 23 86  
› Mardi et jeudi : 14h - 17h

### CHEMELLIER

Place du Marronnier - Chemellier  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 59 95  
› Mardi : 9h - 12h › Mercredi : 14h - 17h

### COUTURES

Place Louis Tharault - Coutures  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 91 27  
› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h › Mardi et jeudi : 14h - 17h

### LUIGNÉ

1 rue du Cadran - Luigné  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 45 55 06  
› Jeudi : 14h - 17h

### SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

4 rue de la Mairie - Saint-Rémy-la-Varenne  
49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 57 03 94  
› Lundi : 14h - 17h › Mercredi : 9h - 12h

### SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

3 rue du Mont Rude - Saint-Saturnin-sur-Loire  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 93 17  
› Lundi, mardi, vendredi : 9h - 12h › Mercredi : 14h - 17h

### SAULGÉ-L'HÔPITAL

25 rue d'Anjou - Saugé-l'Hôpital  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 54 41 03  
› Mardi et vendredi : 14h - 17h

### VAUCHRÉTIEN

9, rue Principale - Vauchrézien  
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE - 02 41 91 24 18  
› Lundi et mercredi : 14h - 17h › Jeudi et vendredi : 9h - 12h

HORAIRES  
D'OUVERTURE  
MODIFIÉS



# # L'AGENDA

- **Vendredi 25 octobre, 19h, concours de palets**  
Organisé par le comité des fêtes de Saulgé - Luigné.  
Salle de la Perrine à Saulgé l'Hôpital.
- **Samedi 26 et dimanche 27 octobre, Les Hortomnales**, 30<sup>ème</sup> fête des cucurbitacées. Marché aux courges, marché artisanal, végétal et du terroir, animations, buvette...  
Le Prieuré - Saint-Rémy-la-Varenne.
- **Du 26 au 29 novembre, bourse aux jouets** de l'association bourses de Vauchrézien, salle René Besson Vauchrézien.
- **Samedi 30 novembre, boule de fort**, finale du challenge du Luma au cercle Saint-Vincent de Vauchrézien.
- **Samedi 30 novembre, concours de belote** de l'amicale laïque, salle René Besson Vauchrézien.



- **Mercredi 30 octobre, 15h, balades ornithologiques** des quatre saisons. Sortie animée par Romain Saudubois. Rendez-vous à l'accueil du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne. A partir de 6 ans.

- **Samedi 7 et dimanche 8 décembre, D'hiver et d'étoiles** : animations, spectacles, marché de Noël avec le CELLA, Téléthon avec Les Sapeurs Pompiers de Brissac, (voir détails p.22). Place du G<sup>al</sup> de Gaulle à Brissac.



- **Samedi 7 Décembre, à 20h, soirée théâtrale organisée par les Satur'zicket+**, salle du Mont Rude à Saint-Saturnin sur Loire. Au programme : seul en scène de Christophe Beloeil et seul en scène de et par Virginie Picard «C'est la vie». Payant.

- **Jeudi 7 novembre, 16h, don du sang.** Salle du Tertre de Brissac-Quincé.

- **Lundi 11 novembre, commémorations de l'armistice** de 1918. Détails des cérémonies par commune à venir sur [www.brissacloireaubance.fr](http://www.brissacloireaubance.fr)

- **Dimanche 17 novembre, départs de 8h à 10h, Iron Bacchus**, randonnées VTT et pédestres entre Loire et vignes dans une ambiance festive. Parc du Mont Rude de Saint-Saturnin-sur-Loire.

- **Samedi 23 novembre, 19h30, chanson** : Vincent Dupas et Léopoldine HH dans le cadre de Villages en scène. Salle du Tertre de Brissac-Quincé.

- **Samedi 23 et dimanche 24 novembre, 10h-18h, exposition** et vente des travaux de l'atelier d'aiguilles de l'association Loisirs et détente. Salle des fêtes de Chemellier.

- **Samedi 7 décembre, 18h30, concours de belote** de l'Association de chasse, salle de la Glycine de Saint-Rémy-la-Varenne.

- **Dimanche 15 décembre, concert de Noël** de la chorale Chant'Aubance qui reçoit la chorale «A travers Chants». Eglise St-Vincent de Brissac-Quincé (lieu sous réserve).

- **Mardi 31 décembre, 19h30, Réveillon du CCAS**, Minuit ensemble. Salle du Tertre de Brissac Quincé (voir p.15)

- **Vendredi 10 janvier 2020, 19h. Vœux du Maire** salle du Tertre à Brissac-Quincé

- **Jeudi 13 février 2020, 19h, concert d'Angers Nantes Opéra** «Ça va mieux en le chantant», église St-Vincent de Brissac-Quincé.

## EN BREF

Des moments de convivialité sont prévus dans les bourgs à l'occasion de la nouvelle année :

- Luigné : 05/01 - 11h
- Coutures : 11/01 - 11h
- Saulgé l'Hôpital : 11/01 - 19h
- Les Alleuds : 12/01 - 11h
- Charcé-Saint-Ellier : 17/01 - 19h
- Chemellier : 18/01 - 11h
- St-Rémy-la-Varenne : 19/01 - 11h
- St-Saturnin/Loire : 25/01 - 11h
- Vauchrézien : 26/01 - 11h

